

## **MAIRIE D'AVRESSIEUX**

### **COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 11 juillet 2018**

*(convocations du 3 juillet 2018)*

Absent : Néant

#### **ETUDE DE FAISABILITÉ RESTAURANT SCOLAIRE**

M. le Maire présente au Conseil l'esquisse de faisabilité réalisée par Estelle COMTE, architecte, pour la construction d'un restaurant scolaire sur le site des anciens vestiaires dont une partie serait conservée. Le projet comprend également une aire de retournement pour les transports scolaires avec une aire de stationnement. Les remarques des conseillers sur cette première ébauche sont enregistrées. Le dossier leur sera transmis ainsi qu'au personnel de cantine pour d'autres remarques éventuelles.

#### **RENTRÉE SCOLAIRE**

Pour la rentrée scolaire 2018-2019, l'effectif global est en baisse suite au nombre de départs en 6<sup>e</sup> non compensés par les inscriptions. Les élèves de grande section de maternelle seront encore répartis entre Rochefort et Avressieux, ce qui équilibrera les trois classes. La direction de l'école sera assurée par Cécile Bertholier, présente au dernier conseil d'école.

Durant l'été, les travaux de sécurisation de l'école seront réalisés par l'entreprise Borgey et des jeux au sol seront marqués dans la cour.

M. le Maire fait part de la demande formulée pour un cadeau de départ aux élèves à leur entrée en 6<sup>e</sup> ; elle sera étudiée pour l'année scolaire à venir.

#### **VOIRIE**

Un dossier sera présenté au département pour une demande de subvention au titre du fonds d'équipement des communes 2019 pour un programme d'enrobé sur les routes du Malod Haut et du Cattaud.

Les devis Isageo (bornage) et Berland (travaux) sont acceptés pour le déplacement de la croix des Moulins ; le propriétaire du terrain a donné son accord pour une régularisation à l'issue des travaux.

Pour la suppression des îlots directionnels au village, Olivier Walle rediscutera des devis avec les entreprises. Le nettoyage du terrain attenant à la baignade sera commandé à l'entreprise Berthier.

#### **LOCATION GARAGE COMMUNAL**

Le conseil donne son accord pour la signature d'un bail précaire avec Michel Aluisio pour l'occupation d'une surface d'environ 100 m<sup>2</sup> dans le garage communal. Cette surface sera destinée uniquement pour entreposer des véhicules ou du matériel.

#### **REGROUPEMENT DES COMMUNES**

Suite à la rencontre avec Agate Territoires sur le regroupement des communes d'AVRESSIEUX-ROCHEFORT-STE MARIE D'ALVEY, la parole est donnée aux conseillers municipaux pour un avis sur la poursuite de la démarche. Celui-ci étant majoritairement favorable, les discussions seront poursuivies avec les deux autres communes.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

- Accord pour mise en place de la télétransmission des actes en Préfecture. M. le Maire est autorisé à signer la convention avec la Préfecture et le devis Berger-Levrault.
- Virements de crédits acceptés pour l'intégration des travaux 2016
- Régime indemnitaire pour le personnel (RIFSEEP) : démarche à mettre en œuvre pour solliciter l'avis du Comité Technique Paritaire.